

Plus tard encore (p. 131), il dira à propos de la chute du cabinet Joly, M. Robitaille étant gouverneur :

C'était la fin du drame politique qui se continuait depuis près de deux ans. Que faire avec un Lieutenant-Gouverneur qui se prêtait aux menées sournoises des adversaires de ses ministres, avec une majorité décidément hostile dans le gouvernement fédéral?

Comme si ce n'était pas là, précisément, l'accusation portée contre Letellier par ses contemporains !

Page 129, il qualifie de traîtres les cinq députés libéraux qui abandonnèrent M. Joly pour mettre fin, disaient-ils, à la crise produite par l'hostilité du Conseil législatif ; et il ajoute, page 131 :

Quand on a suivi un chef qui tombe, il ne reste qu'une chose à faire à ses compagnons de fortune, c'est de tomber avec lui.

Deux pages plus loin (133), la chute de M. Joly lui inspire cette morne réflexion :

Malheureusement cet esprit de parti qui nous a fait tant de mal a brisé ce gouvernement pour satisfaire, non pas les légitimes ambitions, mais les appétits d'un petit nombre.

Page 163, nouvelle lamentation sur l'esprit de parti, inspirée celle-là par l'échec du projet de coalition :

Ainsi finit cette tentative d'alliance qui aurait peut-être groupé ensemble tous les Canadiens-Français et leur aurait assuré une influence prépondérante.

Enfin, il rendra un dernier hommage à l'indépendance en parlant du mémorable mouvement politique de 1885 :